



LA FEDERATION COMMUNIQUE

LUTTES – 29 SEPTEMBRE

LA MOBILISATION S'AMPLIFIE

Chaque jour nous sommes informés de nombreux appels à la grève pour le 29 septembre. La fédération en a déjà recensé plus de deux cents de toutes les régions et de toutes nos professions.

Les salariés sont exaspérés. Les maigres augmentations salariales arrachées dans nos secteurs sont largement insuffisantes et pour la majorité d'entre eux c'est au minimum une perte de pouvoir d'achat de 5 % qui se profile pour 2022. Dans l'agroalimentaire, près de 300 000 ouvriers et employés ont de 3 à 16 niveaux ou échelons de salaire se situant entre 1 et 1,15 Smic. 28 branches ont des grilles de salaire en-dessous du Smic. A contrario les profits dans nos professions atteignent des sommets. On note une croissance des chiffres d'affaires autour de 7 %. Les profits records annoncés par les grands groupes sont liés essentiellement à deux phénomènes, la conjugaison des restructurations et licenciements massifs d'un côté, de l'autre un racket organisé des consommateurs.

Les appels à la grève et aux manifestations s'étendent dans les entreprises comme dans le groupe Coca-Cola. Les salariés avec la Cgt exigent de nouvelles négociations salariales en septembre. La direction du groupe après une année record des ventes et des dividendes, n'a rien trouvé de mieux que de leur octroyer une prime de 750 euros pour la grande majorité, bien loin des 6 000 euros annoncés par Macron et une anticipation des Nao 2023. Cette démarche impliquerait pour les salariés du groupe un gel des salaires pour les prochains mois. Pour combattre le plan patronal, les salariés se mobilisent, par des arrêts de travail de 2h par équipe chaque jour, à Dunkerque (59), à Grigny (92) à Marseille (13), à Toulouse (31). La mobilisation qui a démarré début septembre se poursuit et s'amplifie pour de vraies augmentations de salaires.

Les salariés de Tereos (sucre) ont mené une lutte acharnée, impulsée par les syndicats Cgt et Cfdt dans neuf sucreries depuis avril. Loin de répondre aux revendications des salariés, Tereos avait décidé unilatéralement d'une augmentation générale de 3,2 %. L'annonce d'une grève pendant la campagne a été validée par les salariés qui revendiquaient 70 € de plus. Tereos a tout tenté, mais fin août devant la détermination des salariés et l'approche de la campagne sucrière, le groupe a cédé. C'est une augmentation annuelle des salaires de 7,7 % pour les salariés aux plus bas niveaux de la grille et 6 % pour les techniciens hautement qualifiés. Forts de cette première avancée, la lutte continue. La Cgt de Tereos, comme celle de Coca-Cola, a déposé un préavis de grève pour le 29 septembre.

Montreuil,
Le 16 septembre 2022